



# CHEVROUX

## NOUVELLES

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux n° 77 – Mars 2024

## **Billet du Syndic - M. Charles Edouard Bonny**

**« Le but de la vie, ce n'est pas l'espoir de devenir parfait, c'est la volonté d'être toujours meilleur »**

Chères habitantes et habitants de la commune de Chevroux,

Après bientôt trois ans en tant que Syndic de cette magnifique commune, j'aimerais revenir sur les moments forts et souligner l'engagement de la Municipalité envers la commune de Chevroux.

Au début de la législature en juillet 2021, nous avons d'abord pris connaissance des dossiers laissés par nos prédécesseurs, car la totalité de la Municipalité a été renouvelée à l'exception d'un membre.

Pendant l'été 2021, dès le début de notre mandat, nous avons été confrontés à la crue du lac de Neuchâtel et avons dû mettre en place des mesures dans les secteurs du port, des chalets et du camping, suscitant des réactions diverses.

Le dossier du port est actuellement très complexe et demande encore un investissement important en terme d'heures de travail pour résoudre les divers problèmes qui persistent. Les dépassements de coûts liés aux travaux du port doivent encore être réglés cette année et c'est l'une de nos priorités.

La fête du port de mai 2022 a été un grand succès auprès des habitants du village et des plaisanciers. Cette manifestation, organisée par M. Christophe Bonny - Municipal à cette période et son équipe, nous a enchantés pendant ces trois jours de festivités.

./.

# Billet Syndic - M. Charles Ed. Bonny (suite)

Le dossier PACom, entamé en 2018 et que nous souhaitons tous voir se conclure, nous donne des cheveux blancs. Comme mentionné à plusieurs reprises, les exigences du canton ne correspondent pas à la volonté de la Municipalité. Tous les recours ont été examinés, ce qui nous obligera à lever les oppositions lors de la séance du Conseil général prévue en octobre ou décembre de cette année. Nous espérons que le plan d'aménagement communal (PACom) pourra être mis en œuvre d'ici 2025.

Pendant les trois années de notre mandat, nous avons été confrontés à deux démissions successives au sein de la Municipalité ce qui a ralenti fortement certains dossiers. Heureusement, nous avons pu trouver des personnes motivées et engagées pour combler ces deux postes vacants.

Le travail administratif des membres de la Municipalité devient de plus en plus exigeant, il n'est pas rare de traiter plus d'une quarantaine de courriels par semaine lors de nos séances le mardi soir. Cette accumulation de courriers électroniques nous contraint à passer plusieurs heures de lecture pour se mettre « à la page » avant les séances. Les demandes variées de nos habitants pour divers motifs, ainsi que le traitement de certaines affaires liées au non-respect des règlements ou des lois nous prennent une énergie considérable. Le traitement de ces dossiers reste très sensible dans nos réflexions et prises de décision.

Le personnel de l'administration communale doit également faire face à cette quantité croissante de courriels et aux demandes de plus en plus exigeantes du canton. C'est pour cette raison que nous avons augmenté de 20% la tâche du Greffe Municipal (actuellement à 60%). Je profite de cette opportunité pour remercier l'énorme travail que Madame Sylviane Cattin - greffière Municipale a fait pendant 12 ans au sein de l'administration communale. Elle nous quittera dans le courant du mois de juin de cette année pour une retraite largement méritée.

Pour conclure, malgré les défis à relever toujours plus grands, nous continuerons, mes collègues municipaux et moi-même, à faire de notre mieux pour le bien de notre commune.

Je reste toujours motivé à servir notre village et suis disponible pour un échange éventuel pour des questions ; la discussion étant toujours plus favorable et bénéfique qu'un courrier.

Habitantes et habitants de Chevroux, je vous souhaite de belles fêtes de Pâques et un radieux printemps.

**Votre Syndic - Charles Edouard Bonny**



## LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ 2024



**La Commission Culture et Loisirs  
et la Municipalité de Chevroux  
vous présentent**

- 13 avril : Atelier Crucholettes
- 21 juin : Soirée Villageoise au Refuge (avec accueil des nouveaux habitants)
- 4 août : Soirée Cinéma en Plein Air

Informations détaillées suivront en temps voulu

**Et pour vous amuser en roller,  
skateboard, BMX, etc**



**Un Pumptrack sur la  
place de Loisirs,  
durant tout le mois  
de juin !**

Circuit de 54m de long sur une dimension au sol de 20mx9m



# Calendrier des manifestations 2024

## Mars

- Ve 22 « Coup de balai » à Chevroux : en collaboration avec la Fondation de Verdeil & Club des Aînés (14h Salle de Paroisse)
- Sa 23 Coup de balai + tartines (9h00) Missy

## Avril

- Sa 13 Tournoi pétanque Jeunesse Chevroux & Atelier « crucholettes » à Chevroux
- Di 14 Course aux œufs Jeunesse Chevroux
- Ve 12 sa 13 di 14 Soirées Chœur mixte Chevroux à Gletterens (me 10 Générale publique)
- Je 18 ve 19 sa 20
- Ve 26 Club des Aînés (encore à préciser)



## Mai

- Ve 3 & Sa 4 Tirs de l'amitié de la Basse-Broye idem : Abbaye Chevroux & Glisse-Club : vente gâteaux Vully à Grandcour
- Di 5 Tirs militaires : Abbaye Chevroux
- Me 8 & ve 10 Fête de Jeunesse Chevroux
- Ve 10 Tir d'Abbaye Chevroux
- Me 29 Tir de Milice Grandcour
- Ve 31 Club des Aînés (14h00 loto) & Fête de Jeunesse Grandcour

LES FOLLES  
NUITS DE  
L'ASCENSION



## Juin

- Sa 1 au lu 3 Fête de Jeunesse Grandcour
- Ve 21 Soirée villageoise au refuge de Chevroux (avec accueil des nouveaux habitants)
- Ve 21 au di 23 Fête de Jeunesse Missy + Tir Missy (di 23)
- Ve 28 Club des Aînés (Course) & Tournoi de football Junior FC Grandcour
- 4 Sa 29 Balade gourmande FC

# Calendrier des manifestations 2024 (suite)

## Juillet

Sa 6

Sortie d'été Glisse-Club &  
Chœur Mixte Chevroux :  
kermesse



Di 21

Slow Up Broye



Sa 27

CVC Régate « Voile d'Or » Chevroux

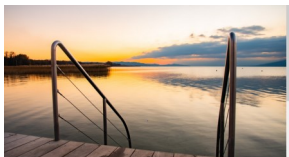


Di 28

Dîner sous le tilleul Amis de Ressudens

Me 31

Fête Nationale Missy et Vallon



## Août

Je 1

Marché artisanal,  
tournoi pétanque « La Chevrotine » &  
Fête nationale à Chevroux & Grandcour



Sa 4

Soirée cinéma à Chevroux

Sa 10 & di 11

CVC Régate des Vieux bateaux Chevroux



Di 25

Fête paroissiale  
(10h cantine du Port Chevroux)

## Septembre

Me 4

Calendrier sociétés des 3 villages  
19h30 Chevroux

Sa 14 & di 15

CVC Régate de clôture Chevroux



## Décembre

Sa 7

Noël villageois Missy



# La Municipalité propose un job d'été



La Municipalité propose, comme chaque année, des jobs d'été aux jeunes répondant en priorité aux critères suivants

- ◆ être motivé.e ;
- ◆ être ponctuel.le ;
- ◆ avoir 16 ans révolus ;
- ◆ être, si possible, titulaire d'un permis de conduire.

La Municipalité attend vos offres avec lettre de motivation.



## Fenêtres de l'Avent 2023



Voilà les 3 lutins du Père Noël qui ont organisé le calendrier des fenêtres de l'Avent 2023, ainsi que les animations du 24 décembre dans la cour du collège : **Aline & Marie Bonny, en compagnie de Matthieu Wolf,** que nous remercions du fond du cœur.

**La Commission Culture et Loisirs** remercie toutes les personnes qui ont participé aux Fenêtres de l'Avent 2023.

Par vos illuminations, vous avez apporté ce petit quelque chose en plus de chaleur et de lumière au cœur de notre village.

Avec nos remerciements réitérés à Aline, Marie et Matthieu pour de nouvelles balades nocturnes à travers Chevroux dans quelques mois.

*La Commission « Culture & Loisirs »*

# Société de Jeunesse : 1 ans de plus !

Et oui, 2023 est terminé et laisse place à une nouvelle année. Durant celle-ci, on a accueilli 2 nouveaux membres dans notre société, Julie Goy et Nicola Simonin. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

2023 a été riche en émotions pendant nos manifestations. En effet, nous avons commencé à vos côtés avec la traditionnelle « Course aux œufs », qui s'est très bien déroulée. Émilie Adank remporta son duel face à Charlotte Liechti. Un mois plus tard, notre année s'est poursuivie avec l'Ascension, où pendant trois jours nous avons pu profiter du hangar pour vous proposer notre fête annuelle. Cette année encore, nous avons organisé le « Watervolley » : ce fut un plaisir de vous voir motivés à jouer tout en dégustant nos mojitos et en profitant de notre lac ensoleillé. Cette année fut spéciale pour la société, car elle a soufflé ses 130 bougies toujours en votre compagnie sous la cantine du skater-hockey. Enfin, nous avons passé le cap du Nouvel-An à vos côtés, toujours avec beaucoup de plaisir.

En ce qui concerne le prochain week-end de « Course aux œufs », il se déroulera les samedi et dimanche 13 et 14 avril 2024 avec un tournoi de pétanque le samedi et la fameuse course le dimanche. Le ramassage des œufs aura donc lieu les 5 & 6 avril 2024. Les coureurs seront Cédric Mayor et Bastien Marcuard.

Pour conclure, comme chaque année, nous avons passé une incroyable année à vos côtés. Nous avons eu énormément de plaisir à franchir cette étape avec vous et souhaitons vous remercier pour votre générosité ainsi que votre accueil chaleureux durant cette fabuleuse tournée du village. Nous vous remercions également pour votre présence et votre soutien lors de nos diverses manifestations et activités et nous nous réjouissons de continuer à perpétuer les traditions de ce village avec vous.

**La Société de Jeunesse**



# Coup de balai 2024 à Chevroux



Avec l'aide de la Fondation de Verdeil l'action « Coup de balai 2024 » a lieu à Chevroux le **vendredi 22 mars 2024**.

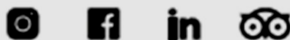
## Réouverture Galdae Restaurant

Réouverture **jeudi 7 mars 2024 dès 12h**



**Galdae Restaurant**  
Avenue du Port 10  
1545 Chevroux

+41 26 667 10 77  
restaurant@galdae.ch  
www.galdae.ch



## Club des Aînés Chevroux, Grandcour, Missy

### Programme saison 2024

Séance en principe le dernier vendredi du mois de 14h à 16h à la salle de Paroisse de Grandcour (sauf en décembre où le repas de Noël aura lieu le samedi 16 décembre à midi)

#### Rappel

26 avril 2024

31 mai 2024

28 juin 2024

Programme encore à préciser

Loto

Course



Président : Jean-Claude Pradervand (079 212 29 72) [jcprad@bluewin.ch](mailto:jcprad@bluewin.ch)

Caissière : Margrit Thévoz (079 733 39 42) [margrit.thevoz@bluewin.ch](mailto:margrit.thevoz@bluewin.ch)

Secrétaire : Josette Quillet (079 390 29 66) [quilletjo@hispeed.ch](mailto:quilletjo@hispeed.ch)

# Société d'Abbaye des tireurs à la carabine de Chevroux



## Dates des tirs 2024 au Stand de tir de Chevroux

### Tirs de l'amitié de la Basse-Broye

**JEUNE HELVETIE**

Vendredi 3 mai de 17h30 à 20h  
Samedi 4 mai de 9h à 12h et 13h à 18h

### Tirs militaires

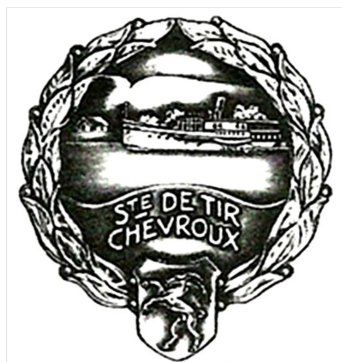
**JEUNE HELVETIE**

Dimanche 5 mai de 8h à 14h  
Samedi 31 août de 13h30 à 17h au stand de Grandcour

### Tirs d'Abbaye

**ABBAYE CHEVROUX**

Vendredi 10 mai de 7h30 à 13h30



Société d'Abbaye des tireurs à la carabine  
Chevroux

Abbé-Président

Pierre-Alain Schüpbach 079 774 84 39

## **Magasin d'alimentation « Chez Ruchat »**

Le magasin à la Route du Port 10 (à côté du Restaurant « Galdae »)  
ouvre ses portes :

**vendredi 15 mars 2024**

Horaire : (fermé mardi)

lu, me, je et ve 8h30 - 12h00 13h30 - 18h30

Sa & di 8h00 - 12h00 13h30 - 18h30

Juillet - août 7/7 7h30 - 19h30

« **Chez Ruchat** »  
**Route du Port 10**

[026 667 20 15](tel:0266672015)  
[www.boulangerie-ruchat.ch](http://www.boulangerie-ruchat.ch)

# Stationnement au parking du Port

---

## Révision du stationnement général dans notre commune

Suite à l'acceptation du préavis communal n° 05 / 2023 par les membres du Conseil général lors de la séance du 29 janvier 2024 :

*« Remplacement du système de contrôle du parking du port et revue du concept parking du village »,*

les règles de stationnement des zones de parking se verront quelque peu modifiées et les barrières de l'entrée principale du parking du port vont être remplacées par des horodateurs.

Pareillement au parking du port, celui des « Crosses » devient payant pour la période saisonnière du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre ; les tarifs de stationnement ne changeront pas.

En plus du paiement à l'aide de pièces de monnaies, les horodateurs permettront de nouveaux moyens de paiements tels que « Parkingpay », « Twint », etc...

Le parking du camping sera exclusivement dédié aux résidents du camping. Des places officielles seront également ajoutées autour du stand de tir.

Pendant la période saisonnière, un agent de sécurité effectuera des contrôles sur les différents parkings et pourra amender le cas échéant les resquilleurs et les adeptes du parking sauvage.

Le système d'ouverture et fermeture de la barrière située devant les toilettes du port sera modifié et la borne déplacée, ceci dans le but d'éviter un fonctionnement inopiné.

L'entrée principale du parking du port va être modifiée afin de faciliter l'accès et d'améliorer la sécurité routière dans le secteur.

# Modification du système

La mise en service des horodateurs et la modification de l'entrée du parking du port sont prévues pour début mai. Nous espérons au 1<sup>er</sup> mai, début officiel de la saison estivale.

Denis Mayor - Municipal

**CHEVROUX**

## NOUVEAU SYSTEME DE STATIONNEMENT

✓ PAIEMENT MOBILE, ESPRIT TRANQUILLE, À LA MINUTE PRÈS

✗ PLUS DE MONNAIE, PLUS DE TICKET

PAYEZ AVEC TWINT

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PARKINGPAY DÈS MAINTENANT

Téléchargez dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

# Commission « Culture & Loisirs »

---

Atelier « Crucholettes » samedi 13 avril 2024 ; 3<sup>ème</sup> édition



Spécialiste ou novice,  
Seul-e ou en famille,

Venez partager votre savoir-faire ou apprendre à confectionner cette pâtisserie traditionnelle de Chevroux, sous la cantine de la « Course aux oeufs » (parking terrain de pétanque).

**Inscription obligatoire 079 569 69 91**



Les informations détaillées quant au matériel nécessaire vous seront transmises lors de votre inscription

*Atelier « Crucholettes » 2023*

## SOCIAL INFO

### Cafés croissants des Seniors

Cet accueil offert par la Commune aux habitants de plus de 65 ans est organisé tous les deux mois, environ. Ce moment qui leur est particulièrement destiné est l'occasion de partages et d'échanges autour de sujets qui les concernent : informations sociales, ressources locales, aménagements, mise en lien, etc.

Lors de la dernière réunion, un groupe « Whatsapp » a été créé afin de permettre une communication rapide et plus efficace sur d'éventuelles informations ou demandes de soutien.

**Prochaine réunion : mercredi 3 avril 2024, de 9h à 11h, salle du Conseil général, bâtiment communal, Chevroux.**

Pour participer au prochain « Café Croissants » et / ou rejoindre le groupe « whatsapp », merci de vous annoncer à Mme Martine Roux, Municipale - 078 604 92 52.

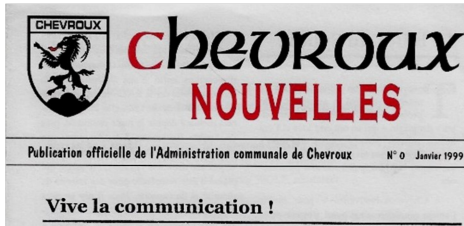
*La Commission « Culture & Loisirs »*



## CHEVROUX NOUVELLES : 25 ans...djà !

*Eh oui, la revue officielle de l'Administration communale paraissait pour la première fois en janvier 1999 !*

*Extraits de la première page du numéro 0...*



Alors Chevrotines et Chevrotins, communiquons, usons et utilisons notre porteur de – bonnes - nouvelles. Sociétés et écoles, égayez notre journal et donnez-lui de la vie.

Citoyennes et citoyens, dans l'attente de la prochaine publication, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 1999 et que vive « Chevroux-Nouvelles » !

Raymond Cuany  
Président du Conseil général

*CHEVROUX-NOUVELLES devrait paraître 3 à 4 fois l'an, ou plus, selon le besoin. Il est distribué en « tout ménage » à Chevroux. Des exemplaires en réserve peuvent être obtenus au bureau communal pour les personnes intéressées. Pour toute suggestion concernant ce bulletin, merci de contacter le soussigné.*

*Bonne lecture!*

*O. Duruz*

Et voici le n° 77 entre vos mains...

À raison de 3-4 parutions par an, nos autorités, sociétés locales et autres ont participé à la communication via ce moyen. Est-il toujours d'actualité à l'ère du numérique et du natel ? La question peut se poser ... mais dans tous les cas COMMUNIQUER reste un élément primordial à la bonne marche de notre commune et il en est de même aux échelons supérieurs de notre société (district, canton, pays, ...).

« Chevroux Nouvelles », c'est aussi un moyen à la disposition des citoyens, ne l'oubliez pas !

### 1999, un Conseiller fédéral à Chevroux



Pour ses adieux au Conseil national, Monsieur Jean-Pierre BONNY organise une cérémonie dans son village d'origine où il sera remercié par M. le Conseiller fédéral Adolf OGI...

### 1999, c'est aussi... (dans l'ordre chronologique) :

- ◆ Sous l'égide de la Municipalité et du Préfet M. André CORNAMUSAZ, Chevroux organise la rencontre des autorités du district, croisière sur le lac le 1<sup>er</sup> avril, jour d'anniversaire du Syndic M. Marcel CUANY.
- ◆ Les soirées de la Chanson du Lac au hangar à « Casali » avec la comédie musicale « Qu'est-ce qu'elle a dit ? » de M. Eric BONNY-HURNI.
- ◆ La traditionnelle course aux œufs organisée par la société de Jeunesse : les coureuses sont Mesdames Valérie MAYOR et Caroline BONNY.
- ◆ Fêtes de l'Abbaye avec son roi, M. Christian BONNY.
- ◆ Changement de Boursière communale avec le remplacement de Mme Ginette MAIRE par Mme Marianne RAPIN-BUCHER et nomination du premier employé communal, M. Louis « Louki » SCHÜPBACH.
- ◆ Inauguration de la déchetterie « En Long Vernex ».
- ◆ 3<sup>ème</sup> Marché artisanal du 1<sup>er</sup> août, feu sur le lac et feux d'artifices traditionnels.
- ◆ Inauguration du nouveau portique à bateaux.
- ◆ Traditionnelle Fête paroissiale aux Crosses.
- ◆ Élections fédérales avec un candidat de Chevroux, M. Olivier ROSTAN.
- ◆ Incendie dans le Port de Chevroux où trois bateaux partent en fumée.
- ◆ L'ouragan « LOTHAR » cause des ravages en Europe comme dans nos régions.
- ◆ Réveillon spécial pour le passage à l'an 2000 organisé par la société de Jeunesse au Hangar à « Casali » avec feu d'artifices « au Passoir » le 1<sup>er</sup> janvier à 00h15.

Souvenirs si loin et si proches à la fois (« c'était hier ! ») qui montrent la vie riche de notre village avec ses traditions qui perdurent et évoluent aussi, village où il fera bon vivre pour longtemps encore !

*Olivier Duruz - Archiviste communal*

# Police des constructions

---

**Conformément aux lois en vigueur, il est impératif de rappeler certaines obligations, confirmées par notre Service Technique.**

En raison de plusieurs projets de réfections de toit ou de pose de panneaux solaires, l'AISTBV, notre nouveau partenaire technique aimerait rappeler que pour des raisons de sécurité, le règlement cantonal de prévention des accidents dus aux chantiers impose la pose de barres de sécurité sur le toit selon sa hauteur et son inclinaison. L'intégralité du texte figure à l'article 23 RPAC et précise que ces dispositifs seront installés à l'occasion des travaux à exécuter sur les toits. Voici en résumé ce qui est précisé :

Lorsque le toit est recouvert d'un revêtement métallique ou plastique avec une inclinaison de plus de 20% et que le bas des pans se trouve à plus de 3 m. du sol, des barres de sécurités doivent être installées à demeure. Lorsque le toit est recouvert de tuiles de terre cuite ou de béton, d'ardoises naturelles ou fibrociment ou tout autre matériau connu à ce jour avec une inclinaison de plus de 40% et un bas des pans à plus de 3 m. du sol, des barres doivent être installées à demeure.

Si ce règlement existe depuis longtemps, il n'était pas connu avant notre nouveau partenariat avec l'AISTBV. Chaque propriétaire doit impérativement en prendre connaissance lorsqu'il envisage d'effectuer des travaux sur son toit afin de s'assurer qu'en cas d'accident, la couverture de l'assurance ne soit pas remise en cause (en plus d'une procédure pénale), lorsque que l'on connaît la frilosité de certaines assurances dès qu'il s'agit d'indemniser les victimes. Pour tous les travaux faisant l'objet d'une autorisation de construire, la Municipalité exige que ces mesures de sécurité soient appliquées dès lors que l'autorité cantonale délègue le devoir de contrôle à la Commune et que cela engage sa propre responsabilité.

A bon entendre ;  
Merci de vous y conformer

**Daniel Rousseau - Municipal  
responsable des constructions  
& notre Service Technique l'AISTBV**



# Plantes exotiques envahissantes

Information de la DGAV (Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires - Inspectorat phytosanitaire cantonal)

Savoir reconnaître les plantes nuisibles à l'agriculture comme le chardon des champs, le cirse laineux et le cirse vulgaire à lutte obligatoire sur le territoire cantonal. Pour lutter efficacement contre ces plantes indésirables, il est important de bien savoir les identifier et de les distinguer des autres espèces protégées ou non-réglémentées.

Des fiches de présentation se trouvent aux pages suivantes et seront également affichées à la déchetterie.

Un autre exemple très prisé dans nos jardins, **l'arbre à papillons**. Celui-ci se propage énormément et pose le même problème d'envahissement que les **laurelles**, tout en jouant un rôle qui défavorise la biodiversité au niveau des chenilles et des papillons.



Au-delà de l'écologie, ces plantes demandent plus d'entretien, donc un coût supplémentaire. L'agriculture est aussi touchée, car les champs peuvent être envahis, ce qui, à terme, amène à une perte de rendement des cultures. De plus, certaines de ces plantes sont très allergènes et peuvent même créer des lésions graves (**berce du Caucase, ambroisie**) et sont donc une atteinte à la santé publique.

## Confusions possibles avec les chardons et cirses réglementés

### Espèces protégées (lutte interdite)

### Espèce à surveiller (lutte recommandée en cas de forte présence)

Chardon marie – *Silybum marianum*



base de l'inflorescence à  
longues épines terminales



feuilles  
à taches

inférieures  
blanches



tige sans  
épines

# Plantes exotiques envahissantes (suite)

## Reconnaître les chardons et cirses à lutte obligatoire

**Cirse vulgaire**  
*Cirsium vulgare*



**Chardon des champs**  
*Cirsium arvense*



**Cirse laineux**  
*Cirsium eriophorum*



inflorescence pourpre



largeur : 3 – 4 cm

base en forme de poire

inflorescence violet clair



largeur : 1-2 cm

base allongée

inflorescence pourpre



largeur : 4 – 7 cm

base ronde  
"laineuse"



feuilles raides  
en "fer de lance"  
et à fortes épines



feuilles  
entières  
dentées  
bordées  
de petites  
épines



feuilles raides  
en "fer de lance"  
et à fortes épines



tige poilue  
en partie  
recouverte  
d'une  
membrane  
épaisse



tige nue  
ni épines  
ni poils  
ni membranes



tige poilue  
ni épines  
ni membranes

# Plantes exotiques envahissantes (suite)

**CHARDON DES CHAMPS**  
*Cirsium arvense*  
Famille des Astéracées

- Plante
- herbacée
  - vivace
  - envahissante
  - à rhizomes
  - indigène
  - lutte obligatoire



# Elagage des arbres et haies (rappel)

La Municipalité rappelle à tous les propriétaires fonciers, fermiers et locataires d'une place au camping, qu'ils ont l'obligation de procéder à l'élagage des arbres et haies, faute de quoi les contrevenants seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office, à leurs frais, selon l'article 15 du règlement d'application du 19 janvier 1994 et de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

## Emondage des haies :

- à la limite des propriétés ;
- à une hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et 2 m dans les autres cas.



## Elagage des arbres :

- bord des chaussées, à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur ;
- bord des trottoirs, à 2,5 m de hauteur et en limite de propriété.

Les propriétaires de fonds sur lesquels court un ruisseau, ou riverains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer régulièrement, afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.



(Dispositions de la loi y relative applicables toute l'année).

Ces mesures sont également applicables aux propriétaires de parcelles forestières, en limite des chemins communaux.

La Municipalité

## PIJA 2024 - Concours d'écriture



Prix Interrégional Jeunes Auteurs 2024 pour les 15 - 20 ans

PIJA fête ses 30 ans en 2024 !

Plus de 25'000 participant-e-s, des centaines d'auteur-e-s publié-e-s, des milliers d'heures de lecture, d'innombrables amitiés tissées aux remises des prix ; tout cela mérite bien des festivités !

Le bulletin d'inscription en ligne sur notre site internet [www.pija.ch](http://www.pija.ch).

**20** (nouvelle, conte, lettre, prose poétique, etc.) ; délai d'envoi des textes 31 mars 2024, par courrier, ou en ligne via le site.

# Frelons asiatiques à surveiller IMPORTANT



## AVIS DE RECHERCHE :

### Nids de frelons asiatiques (vespa velutina)

Après avoir détruit près de **35 nids de frelons asiatiques** cette année dans le canton de Vaud, nous sommes à la recherche des nids restants sur le canton de Vaud et en Suisse Romande !

L'automne étant là, les feuilles des arbres tombent et laissent apparaître ces nids.

**A quoi ressemblent-ils ?** En forme de **boules** ou de **poire** aux contours nets, ils sont de couleur **beige/brune**, et peuvent être de taille importante : jusqu'à 80cm de diamètre, pour 1m de hauteur !

**Où les trouver ?** A la **cime des arbres**, majoritairement à >10 m de hauteur. Conifères comme feuillus, ouvrez grand les yeux, ils peuvent parfois fusionner avec les branches, les rendant plus discrets !

**Quand les chercher ?** Dès aujourd'hui, et jusqu'au printemps !



J'ai trouvé un nid ?

Je fais une annonce sur [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch)

**Pour rappel : il faut accompagner l'annonce d'une ou plusieurs photos.**

Ne sont pas des nids de frelons asiatiques :



Nid de pie

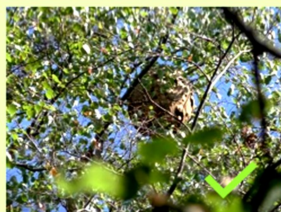
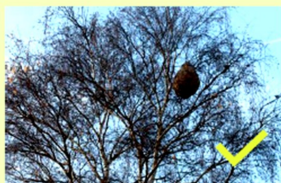


Boules de gui



Nid de corbeau  
freux

Nids de frelons asiatiques,  
à signaler rapidement :



# Passeport Vacances de Payerne & environs

Le Passeport Vacances est de retour cette année et il fête ses 30 ans !

Notez bien les dates des activités :

du 8 au 13 juillet 2024  
et du 5 au 10 août 2024



**Rdv sur le site du passeport :**

[www.passvacpayerne.ch](http://www.passvacpayerne.ch)

**Inscriptions et paiement :**

du 8 avril au 6 mai 2024

**Bourse aux activités :**

du 20 au 25 mai 2024

**Réception des passeports :**

dès le 19 juin par mail

Et notez bien la grande fête des 30 ans le  
dimanche 25 août 2024

Les informations suivront avec le programme directement par le biais des cercles scolaires, sur notre page internet et sur nos réseaux sociaux.

Toute l'équipe sera à votre disposition pour vos questions à l'adresse mail : [info@passvacpayerne.ch](mailto:info@passvacpayerne.ch) dès maintenant ou par téléphone au 079 254 86 04 dès le 8 avril 2024.

Nous nous réjouissons de partager ces deux semaines avec vos enfants.



# Commission « Culture & Loisirs »



## Rendez-vous des Parents

[www.rdv-des-parents.ch](http://www.rdv-des-parents.ch)

Cette prestation offerte par le Canton de Vaud, offre des moments de partages entre parents accompagnés par une équipe d'animation expérimentée.

Dans notre région, cette prestation est encouragée par l'ASIPE qui veille à la mise à disposition des salles dans les différentes communes membres sans y avoir aucun autre rôle. Comme ailleurs dans le canton, 2 accueillantes régionales offrent leur temps pour organiser un accueil convivial aux parents et animateurs, il s'agit de deux mamans de notre village : **Mesdames Evelyne Wolf - Bonny (079/399 47 88) et Hélène Fritz (078/661 25 03)**. N'hésitez pas à les contacter pour toute question concernant le déroulement de ces soirées.

**Prochaine date : mercredi 15 mai 2024 de 19h30 à 21h à  
Corcelles-Payerne ; pour les parents d'enfants de 6-12 ans  
Maison du Mont, 1<sup>er</sup> étage, Route de Bitternaz 14**

## Rendez-vous des parents dans la Broye

**Parler entre parents, sans tabou  
ni recettes toutes faites. Partager un moment  
convivial où trouver soutien et non-jugement.  
Etre accueilli-e par une équipe d'animation  
pleine d'expérience, de respect et sensibilité.**



Des événements proposés par



Soutenus par



En partenariat avec



## Heures d'ouverture 2024 : du lundi au samedi de 8h00 à 11h30

Le centre est fermé tous les après-midi et les jours fériés suivants :

1<sup>er</sup> et 2 janvier (Nouvel An)

Vendredi Saint

Lundi de Pâques

Jeudi de l'Ascension

Lundi de Pentecôte

1<sup>er</sup> août (Fête Nationale)

Lundi du Jeûne fédéral

Noël

**Cadavres de gros bovins : à acheminer au centre avant 10h30**, afin de respecter l'horaire de travail de l'ouvrier équarisseur et en raison du temps de prise en charge plus important (prélèvement ESB).

Nous vous remercions de votre collaboration !

Association intercommunale du CCSPA - Payerne

Centre de collecte de sous-produits animaux

Route de Grandcour 86

Case postale 14 - 1530 Payerne

**Tél. 026 / 660'36'12**

**Urgences uniquement : 077 / 447'18'82**

**DÉCHETS CARNÉS**

